

# PROJET ÉOLIEN DE TERSAINLY

## ÉDITO

**Chers habitants des communes de Cressy-sur-Somme, Marly-sous-Issy, Saint-Seine, Tazilly et Ternant,**

En juillet dernier se tenait le premier forum d'information autour du projet éolien de Tersainly. Dans le respect des normes sanitaires en vigueur, nous vous avons présenté le projet et répondu à vos questions sur celui-ci et l'éolien en général. Depuis, les études menées sur la zone d'études ont avancé, cette lettre d'information vous donnera la méthodologie employée.

Pour continuer d'échanger avec vous et vous partager les dernières actualités autour du projet, un deuxième forum d'information sera organisé à Cressy-sur-Somme le 4 novembre prochain.

En outre, nous vous informons que pour des raisons stratégiques, le service développement de NORDEX France se rapproche de l'entreprise allemande RWE – un des leaders de l'énergie renouvelable en Europe.

**Bonne lecture et à bientôt !**



**Pauline  
LEMEUNIER**

Chef de projets  
TOTAL Quadran



**Jeremy  
DECROCK**

Chef de projets  
NORDEX France

## QUI EST RWE ?

RWE Renewables est un développeur et producteur d'électricité verte, présent sur le marché de l'éolien sur terre et en mer, du solaire et du stockage d'énergie. Le rapprochement entre RWE et le service développement de NORDEX France garantit une présence de la société du développement à l'exploitation du parc.



**120 années**  
d'expertise



**9000 MW**  
dans le monde  
*(60% en Europe)*



**3500**  
collaborateurs  
*(dans le monde)*



**3<sup>e</sup> acteur**  
des énergies renouvelables  
en Europe



**Une éthique de développement**  
dans la concertation, l'engagement et  
le respect des territoires

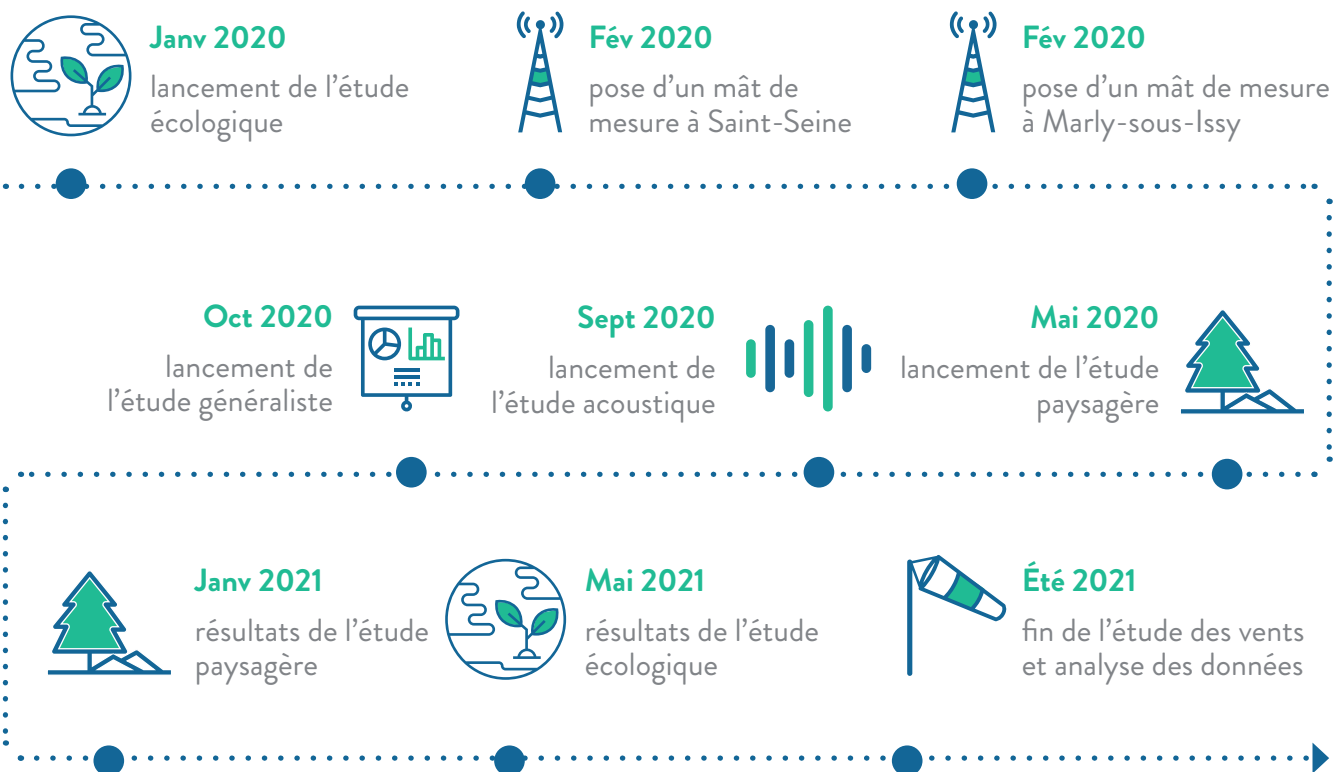


# LES ETUDES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

Depuis 2020, NORDEX France et TOTAL Quadran ont lancé les études de faisabilité (étude environnementale, paysagère, acoustique, des vents et d'impact) afin de proposer une trame d'implantation la plus cohérente avec les caractéristiques et les contraintes du territoire. Une trame d'implantation pourra vous être présentée au début de l'année 2021.

Vous trouverez ci-dessous la méthodologie des études écologique et paysagère. Les résultats des différentes études vous seront communiqués prochainement.

## LE CALENDRIER des études

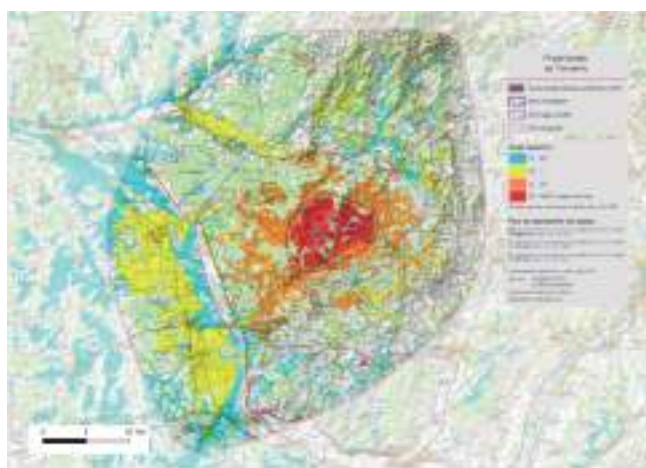


## L'ETUDE PAYSAGÈRE



L'agence COUASNON a réalisé une analyse des enjeux cet été. Vous trouverez ci-contre une carte des aires d'étude, définies en fonction de bassins visuels. La hauteur maximale théorique de 200 mètres a été retenue pour mener cette étude.

Les monuments historiques et patrimoniaux, les bourgs, les sites classés faisant partie du périmètre éloigné, rapproché et immédiat seront pris en compte dans l'étude paysagère. En outre, quelques points belvédères, en dehors de l'aire d'étude éloignée, feront également l'objet de cette étude, comme par exemple celui situé aux rochers du Carnaval (commune d'Uchon).



Carte des aires d'étude

## L'ETUDE ÉCOLOGIQUE



L'état initial de l'environnement est en cours de réalisation par le bureau d'études ECOSPHERE. Pour chacun des groupes faunistiques et floristiques étudiés, les inventaires de terrain sont réalisés pendant leur période biologique optimale :

- 3 passages pour la flore et les habitats naturels,
- 19 passages pour les oiseaux couvrant les 4 périodes d'activité (hivernage, migration pré-nuptiale, nidification, migration post-nuptiale),
- 14 passages pour les chauves-souris,
- 3 passages pour les reptiles et les amphibiens,

Des relevés complémentaires portant sur l'entomofaune (insectes) et les mammifères terrestres seront également réalisés.

### OBJECTIF

L'objectif de ces inventaires est de dresser l'état initial de l'environnement, avant d'établir une synthèse des enjeux environnementaux associés. Cette synthèse des enjeux permettra d'évaluer l'impact potentiel de plusieurs variantes d'implantation du parc éolien afin de retenir celle qui représente le meilleur compromis au regard des autres enjeux pris en compte (population, paysage, contraintes techniques...). La variante retenue fera ensuite l'objet d'une évaluation détaillée des impacts. Si nécessaire, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation seront proposées.

### ET APRÈS ?

Des mesures de suivi environnemental intervenant après la mise en service du parc éolien seront également définies conformément à la réglementation en vigueur, afin de vérifier les prévisions de l'étude d'impact. En cas de besoin, de nouvelles mesures pourront alors être mises en place sous le contrôle des services de l'Etat au cours de l'exploitation du parc éolien.

# NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

## FORUM D'INFORMATION LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020 À LA SALLE COMMUNALE DE CRESSY-SUR-SOMME

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, tout en permettant à un maximum d'entre vous de participer, nous vous proposons trois sessions identiques :

- 1 DE 17H00 À 18H00
- 2 DE 18H00 À 19H00
- 3 DE 19H00 À 20H00

### CETTE RENCONTRE SERA L'OCCASION DE :

- Vous présenter les premiers résultats des études ;
- Echanger autour du projet de territoire.

Cet événement se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur, le port du masque et l'usage de gel hydroalcoolique sont obligatoires.

Afin de réguler l'affluence à cet événement, merci de vous inscrire impérativement en indiquant votre horaire de passage auprès de : **Ophélie JOVELIN** [ophelie.jovelin@mazars.fr](mailto:ophelie.jovelin@mazars.fr)

## CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, NOUS VOUS INVITONS À CONTACTER PAR MAIL



Ophélie JOVELIN  
Équipe Concertation de Mazars  
[ophelie.jovelin@mazars.fr](mailto:ophelie.jovelin@mazars.fr)